

En grève le 18 mars, contre le pacte d'austérité du gouvernement et du MEDEF !

3 5 milliards d'exonérations de cotisations sociales pour le patronat chaque année et un plan d'austérité de 50 milliards sur les dépenses publiques pour financer ce nouveau cadeau, appelé sans rire « pacte de responsabilité ». Le tout sans aucune contrepartie... Le patronat n'a vraiment aucune raison de se plaindre de Hollande et de Ayrault !



Ces dernières semaines, le patronat et la droite réactionnaire et homophobe ont su faire reculer le gouvernement. A nous d'en tirer les leçons pour notre propre camp et nos propres intérêts, en n'acceptant pas de Hollande ce que nous refusions de Sarkozy, en faisant entendre nos exigences contre une politique qui nourrit le désespoir et renforce le Front National sur fond de déliquescence de la droite parlementaire.

Il s'est malheureusement trouvé des organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC et CFTC) pour signer un tel texte. Désormais, seule une mobilisation massive pourra imposer le retrait de ce « pacte ».

La CGT, FO, FSU et Solidaires, elles, appellent à une grève public-privé le mardi 18 mars prochain. Il faut bien sûr en assurer le succès, en saisissant toutes les occasions dans les prochains jours pour informer nos collègues de l'ampleur du recul qui s'annonce si nous laissons faire Hollande et Gattaz.

Les choses sont claires : face à un pouvoir qui gouverne pour le patronat en présentant la facture aux travailleurs, il n'y a rien à négocier. Ce que le gouvernement nomme « dialogue social » n'est qu'un marché de dupes. C'est vrai du « pacte de responsabilité » comme des discussions récentes autour de la réécriture des statuts des profs du secondaire.

Il est totalement illusoire de croire que nous pouvons gagner quoi que ce soit en discutant avec le gouvernement sans avoir construit au préalable un rapport de forces favorable.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

EN GRÈVE ET DANS LA RUE MARDI 18 MARS !

- Dieppe, 10h30, gare SNCF
- Évreux, 14h, Bourse du Travail
- Rouen, 10h30, cours Clemenceau
- Le Havre, 10h, Franklin

Page 2 :

- Chantier métier : la direction du SNES brade nos statuts
- Désengagement prioritaire

Page 3 :

- Face aux remontées nauséabondes réactionnaires, la riposte est là !
- Peines de prison requises contre 4 syndicalistes havrais : le procureur attaque le mouvement social au lieu de requérir sur les faits

Page 4 :

- Programme du stage de l'École émancipée 276 des 9 et 10 avril
- Elections à la commission administrative académique du SNES

Chantier métier : la direction du SNES brade nos statuts !

Depuis plusieurs mois, le SNES négocie avec le ministère une réécriture de nos statuts. Si certains des aspects les plus catastrophiques proposés au début de ces discussions ont disparu, la version finale n'est pas pour autant acceptable.

Le texte tel qu'il se dessine pose essentiellement quatre problèmes :

→ celui de l'indemnitaire qui prendrait la place de certaines réductions de service : les heures de labo, de cabinet, de coordination par exemple. On en vient presque à croire que le temps prévu pour la concertation en éducation prioritaire sera lui aussi payé en HS...

→ le renforcement des hiérarchies intermédiaires et l'autonomie des établissements. Les chefs d'établissements et le conseil pédagogique (loin de disparaître) choisiront les coordonnateurs de discipline, définiront les missions non liées à l'enseignement des enseignants. Ce mode de fonctionnement est déjà expérimenté depuis 2010 dans les établissements ECLAIR, ce que le SNES avait alors combattu.

→ Les compléments de services qui deviennent légaux dans des communes différentes. Désormais, le texte dirait clairement que l'on peut compléter son service dans deux voire trois établissements de communes différentes ! Même si des décharges (ou encore des HS) seront prévues, cela n'est pas tolérable.

→ Le possible alourdissement des effectifs, par disparition de l'heure de décharge pour effectifs pléthoriques.

Loin d'améliorer notre statut, la nouvelle version du texte proposée par Peillon alourdira encore un peu plus la charge de travail de tous les enseignants. Il est inadmissible que les co-secrétaires nationaux du SNES aient donné leur accord à Peillon sur cette base (de plus, sans consultation de ses adhérents).

Si le SNES ne doit pas s'arc-bouter sur les décrets de 50, il ne peut accepter cette réécriture de nos statuts qui est contraire à ses mandats sur de nombreux points. Le SNES doit appeler les enseignants à se mobiliser contre ce projet de décret et exiger que la négociation reparte sur une base saine.

Nolwenn PONTOIZEAU, Collège L'oiseau blanc, Criquetot L'Esneval
Stéphane FOURRIER, Collège Siegfried, St Romain de Colbosc

Désengagement prioritaire

Le constat est partagé : l'école publique ne parvient pas à combattre les inégalités sociales. Après 5 années de sarkozisme, qui ont laissé les services

publics exsangues, et dans une société marquée par des décennies de contre-réformes libérales, cet échec n'a rien de surprenant et appelle des transformations considérables.

Mais la réforme Peillon de l'Éducation Prioritaire ne propose aucune véritable rupture avec les politiques précédentes. Au contraire, elle prolonge et souvent accentue les trois axes de l'agenda libéral pour l'Éducation Nationale.

Le désengagement par l'autonomie et la dérégulation

On change les noms pour mieux conserver les cadres. Finis les ECLAIRS, place aux REP+. Mais les structures se ressemblent étrangement. Le pilotage par une hiérarchie intermédiaire reste au cœur de ces réseaux (« les comités de pilotage de réseau seront relancés », « des experts de terrain, pilotés par les corps d'inspection, viendront conseiller les équipes »...).

Et pour affermir cette hiérarchie, un recrutement *ad hoc* : « les chefs d'établissement et les directeurs d'école seront choisis "sur profil" en fonction de leurs compétences ».

Le ministre ouvre même l'accès à une nouvelle classe (le GRAF) pour les plus... méritants.

Côté enseignant-es, si la prime variable disparaît, le recours massif à l'indemnitaire se systématiserait. Sans pour autant assurer l'équité : dans les REP+, la prime ZEP sera doublée alors que pour tous les autres enseignant-es d'Éducation Prioritaire (REP, équivalents des RRS), elles ne sera que majorée de 50%.

Cette mesure a pour ambition de stabiliser les équipes, sans comprendre que les conditions de travail sont le premier critère de cette stabilité.

Le désengagement par l'austérité budgétaire

Si elle n'est plus soumise aux saignées de la RGPP, l'Éducation Nationale n'est pas épargnée par l'austérité budgétaire : les postes créés suffisent à peine à couvrir la hausse démographique. Dans ce cadre, les annonces pour l'Éducation Prioritaire laissent dubitatifs : par exemple, la mise en place du « plus de maîtres que de classes » (un dans chaque école d'EP) nécessiterait à elle seule 7000 postes...

Faute de postes, les décharges horaires dans le second degré se traduiraient par... des HSA : autant pour le travail en équipe !

Et quand les moyens suivraient les annonces, cela serait au détriment des autres : la règle est celle du redéploiement.

Mais surtout, cette réforme acte un tournant dans l'Éducation Prioritaire : le mot « effectif » n'apparaît jamais dans le texte !

Plus inquiétant encore, la double labellisation de l'Éducation Prioritaire est entérinée par cette réforme : 650 REP d'un côté, 350 REP+ de l'autre, ces derniers définissant la surface de l'Éducation vraiment Prioritaire.

Le désengagement par l'abandon des ambitions

Et cette réforme confirme la construction d'une « autre » école. Loin d'une ambition commune pour tous les élèves, à atteindre en donnant plus à ceux qui ont moins, elle se contentera pour eux des fondamentaux. « Autre » école par les structures, par les méthodes (un référentiel pour l'EP, valorisant les « bonnes pratiques » au détriment de la liberté pédagogique), par les objectifs (extension du dispositif D'Col : garantir l'acquisition du « Lire, écrire, compter » et enseigner plus explicitement les compétences du socle commun)...

L'engagement nécessaire

Confrontés à des moyens en baisse pour l'année prochaine, alors même que Peillon clamait les ambitions de sa pseudo-réforme de l'Éducation Prioritaire, des dizaines d'établissement et écoles de ZEP (dans le 92, le 93 et à Marseille) ont organisé les premières mobilisations dénonçant l'hypocrisie gouvernementale : grèves massives, manifestations et AG se sont succédées en février et mars, exigeant des moyens à la hauteur des besoins. La FSU doit revoir sa copie et mener une campagne à même d'étendre ces premières mobilisations.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès
Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine.

Face aux remontées nauséabondes réactionnaires, la riposte est là !

Le RDV traditionnel du 8 mars était particulièrement attendu cette année: suite aux manifs pour tous, aux mouvements homophobes et au projet de loi espagnol visant à interdire l'avortement, il était nécessaire qu'une riposte forte ait lieu. En Seine Maritime, ça a été le cas ! A Rouen, elles étaient une cinquantaine rassemblées pour non pas la journée de « La Femme », mais pour la journée internationale de défense des droits des femmes

Au Havre, depuis un an, une vraie dynamique autour de la lutte contre les violences faites aux femmes et contre les stéréotypes sexistes s'est créée. Le groupe PDF (Pour les Droits des Femmes) s'est constitué autour de militants féministes, mais aussi de gens outrés face aux régressions auxquelles on assiste depuis quelques mois. Après avoir dénoncé le nombre de femmes tuées sous les coups de leurs conjoints et violées chaque jour en France, le collectif a organisé une belle manif pour défendre le droit à l'avortement et en solidarité avec les femmes espagnoles. Pour le 8 Mars, elles avaient également décidé de s'emparer du pavé havrais, pour dénoncer les inégalités liées au sexe. Nous étions ainsi 200 à

manifeste pour réclamer une réelle égalité entre les hommes et les femmes.

Sous forme de déambulation, elles ont rappelé à la population les différentes discriminations dont les femmes sont victimes. Première étape : le droit à disposer de son corps, de sa sexualité et de sa contraception. En France, bien que l'avortement soit légal, de plus en plus de centres IVG ferment et l'application effective de la loi est de plus en plus restreinte. Lors d'une deuxième intervention, les Havrais ont été alertés sur les inégalités au quotidien, notamment concernant le partage des tâches et l'éducation des enfants. Puis, sous la forme de slogans, de chansons et de discours, elles ont dénoncé des chiffres qui fâchent : les femmes ont un salaire de 24% inférieur à celui des hommes, elles occupent plus de 80% des emplois à temps partiel, leurs pensions de retraite sont inférieures de 600 euros par rapport à celles des hommes. La revendication était claire et évidente : à travail égal, salaire égal ! Enfin, elles ont pris la parole pour dénoncer les dérives réactionnaires qui visent à enfermer les êtres humains dans des images et des rôles stéréotypés. Elles ont rappelé l'importance du concept de genre pour comprendre les identités sexuées, qui ne sont pas des évidences naturelles, mais bien des constructions sociales. Avec humour, elles ont clamé que « même si elles ne pissaient pas debout, il ne fallait pas les empêcher de viser loin » et qu'elles n'étaient « ni potiches, ni boniches, ni affiches » !

Sur l'air de l'hymne des femmes, les manifestant-e-s se sont quitté-e-s en se donnant rendez-vous pour de nouvelles actions de lutte et de défense des droits des femmes et clamer haut et fort que « le féminisme n'a jamais tué personne, mais le sexisme oui » !

Clémence GELIN, Collège G. Courbet, Gonfreville l'Orcher.

Peines de prison requises contre 4 syndicalistes havrais : le procureur attaque le mouvement social au lieu de requérir sur les faits

Deux audiences consécutives à deux plaintes de la section havraise du PS d'une part et d'un huissier agissant contre la mobilisation des salariés de l'assureur SPB se tenaient consécutivement le 21 février dernier, à l'encontre de 4 syndicalistes havrais de la CGT. Dans le premier cas nos camarades étaient poursuivis pour avoir décroché la plaque de la permanence de la député PS du Havre lors de la manifestation du 10 septembre sur les retraites afin de signifier symboliquement l'illégitimité de députés

élus sur la promesse de préserver la retraite à 60 ans. Dans le second cas, un huissier de justice agissant sans signe distinctif et sans mandat de la part de ses employeurs sur la voie publique contre une manifestation de salariés en grève reproche à des syndicalistes de l'avoir pris à partie (sans présenter la moindre ITT, qu'on se rassure...).

A l'exception de la similarité des fonctions sociales des plaignants, rien ne semble dans un premier temps lier ces deux affaires. Le TGI du Havre a pourtant choisi de les juger à la suite... Et les réquisitoires du procureur laissent pantois : amende et sursis dans le premier cas, 6 mois de prison ferme dans le second. Un tel réquisitoire constitue un précédent par sa violence à l'égard des syndicalistes et par le fossé entre les faits reprochés et les peines requises.

Dans ces affaires il semble de plus en plus évident que ce qui est reproché aux militants est bien davantage leur probité et leur engagement à soutenir les mobilisations des salariés que les faits constatés. Plusieurs milliers de salariés soutenaient nos camarades lors de l'audience. Une pétition exigeant la relaxe des militants est disponible sur le blog de la CGT (<http://ulcgtlehavre.hautefort.com/>). Un nouveau rassemblement aura lieu le 31 mars prochain lors du jugement : d'ici là il faudra être le plus nombreux possible à s'exprimer pour défendre les libertés syndicales.

Vincent ALES, PE brigade, Le Havre.

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE DU SNES

Tous les deux ans, le SNES renouvelle ses instances. Les syndiqués vont élire leurs représentants aux CA nationale et académique du 5 au 28 mai. Ces élections permettront de mesurer l'écho que rencontre l'École émancipée et d'assurer notre présence à tous les échelons du syndicat. Si vous partagez nos orientations pour un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique, vous êtes les bienvenu-e-s pour figurer comme candidat-e-s sur notre liste et bien sûr pour voter pour elle ! Chaque voix compte !

Ecrire à Nolwenn PONTOIZEAU :
nolwenn.pontoizeau@rouen.snes.edu

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr
27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr
PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
EVREUX : jp.pallois@voila.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

STAGE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE 9 ET 10 AVRIL, LE HAVRE

Mercredi matin : accueil 9h00 COMBATTRE LE FRONT NATIONAL

"Sondages, résultats aux élections partielles, un certain nombre d'éléments montrent que le FN bénéficie des conséquences de la crise actuelle. Aucune catégorie sociale n'est épargnée par la droitisation de la société. Combattre la racisme, la xénophobie, l'homophobie...est nécessaire mais ne suffit plus à enrayer la progression du FN dans les couches populaires et une partie du mouvement syndical. C'est, en partie, cette problématique qui sera abordée par un camarade de Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (Visa). Présentation par Jean Paul Gautier.

Mercredi après-midi : 13h30-16h30 ÉCOLE, QUELLES ALTERNATIVES ?

Le rôle émancipateur de la pédagogie dans le cadre contraint de l'École actuelle.

Dominique Natanson nous parlera du statut de l'erreur dans le travail scolaire, de la manière de "vraiment" travailler les "compétences" avec les élèves et de la "discipline" comme vecteur de l'autogestion.

Jeudi matin : accueil 9h00 PROTECTION SOCIALE

"Des excès, des abus...", ce n'est pas Nicolas Sarkozy (de retour) qui s'exprime ainsi sur la sécurité sociale mais bien F. Hollande... Après la contre réforme des retraites de 2013 le président des patrons enfonce le clou et détricote minutieusement, sous l'oeil bienveillant du Medef, ce qui reste d'une des conquêtes majeurs du mouvement ouvrier : la protection sociale. Sous prétexte de favoriser la compétitivité des entreprises (sic), le gouvernement social démocrate va "offrir" 30, milliards de cotisations sociales, entièrement financées par les salarié-es et les ménages. On est effectivement loin des "jours heureux". Présentation par Jean-Claude Laumonier.

Jeudi après-midi : 13h30-16h30 DEBATS

Après-midi de débats : nous analyserons la politique générale et nous nous demanderons de quel syndicalisme nous sommes porteurs.

www.ecoleemancipee.org